

MODALITÉS D'INSCRIPTION**Âge**

Cette commission d'admission est ouverte à toute personne dont l'âge est compris entre 17 et 31 ans au 1^{er} septembre 2020. Une dérogation à la limite d'âge peut être accordée sur présentation d'un dossier de travaux personnels et en fonction du parcours du candidat. La décision d'admission à la commission revient à la direction.

Diplômes

Tous les candidats doivent être titulaires du baccalauréat et avoir validé 180 ects minimum dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

Les candidats de nationalité étrangère issus d'un État où le français n'est pas la langue officielle doivent fournir en plus :
– L'attestation de réussite au DELF (Diplôme d'Études en Langue Française), de niveau B2, ou une équivalence (TCF...)

L'Ésban ne pratique de pré-sélection sur dossier ni d'épreuves d'admissibilité.

**Date limite de dépôt des dossiers d'inscription
à l'examen d'entrée**

Le 3 avril 2020 (cachet de la poste faisant foi)

Droits d'inscription à l'examen d'entrée

40 euros.

Ils doivent être versés :

- par chèque à l'ordre du Trésor Public
- en espèce directement auprès de l'école
- par carte bancaire

Ces frais ne sont pas remboursables.

Validation définitive du dossier

La fiche d'inscription au concours est téléchargeable en ligne. Elle doit être entièrement complétée (2 pages) et être accompagnée des pièces citées à fournir dans leur intégralité. Ce dossier est à déposer ou à envoyer :

Ésban – Inscription à l'examen d'entrée

**10 Grand Rue
30 000 Nîmes**

Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Tout changement de coordonnées (adresse postale, électronique, téléphone) doit être signalé au plus tôt au service de la scolarité.

Convocation

La convocation à l'épreuve orale de la commission d'admission est envoyée par voie numérique, à l'adresse électronique indiquée par le candidat sur sa fiche d'inscription. Il lui appartient d'en prendre connaissance.

ÉPREUVES DE L'EXAMEN D'ENTRÉE

Conformément à l'Arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes, la commission d'admission pour entrer en 4^e année comprend 1 épreuve :

Épreuve orale

Un entretien avec un jury de professeurs de l'Ésban, dont un est titulaire d'un doctorat. Ils sont nommés par la direction.

L'entretien s'appuie sur la présentation du dossier de travaux personnels du candidat.

Le dossier doit comprendre un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de pratiques personnelles, et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures.

L'entretien a pour objet de mesurer le parcours et les motivations du candidat.

La commission d'admission détermine le niveau d'intégration en cours de cursus du candidat. Ce niveau peut être inférieur à celui demandé par le candidat.

RÉSULTATS**Voies de communication des résultats**

Les résultats à la commission d'admission sont communiqués par voie d'affichage dans l'école et en ligne sur le site de l'Ésban dans le courant de la semaine qui suit les épreuves. Il appartient à chaque candidat d'en prendre connaissance exclusivement par ces voies de communication.

Le jury peut proposer une entrée en année différente de celle souhaitée : 2^e ou 3^e année.

La décision du jury est souveraine. Aucun commentaire sur leur prestation ne pourra être délivré aux candidats non admis.

Durée de validité des résultats

Les résultats à la commission d'admission sont valables pour l'année d'inscription. En cas de non-admission à la 1^{re} session, les candidats ne sont pas admis à concourir pour la 2^e session de la même année.

Fiche à retourner avant le 3 avril 2020 (cachet de la poste faisant foi) à

École supérieure des beaux-arts de Nîmes

10 Grand'Rue – 30 000 Nîmes

Tél. 04 30 06 12 02 / Mail: scolarite@esba-nimes.fr / Web: www.esba-nimes.fr

ÉTUDIANT

N° INE:

N° CVEC:

NOM (en capitales):

Prénoms: Sexe: F M

Né(e) le: / / à

Nationalité:

Adresse du candidat:

Situation de famille: Enfants à charge:

Tél: Portable:

Mail:

N° de Sécurité Sociale:

SITUATION DES PARENTS

NOM, prénom du père:

Profession:

Adresse:

Tél: Portable:

Mail:

NOM, prénom de la mère:

Profession:

Adresse:

Tél: Portable:

Mail:

AUTRES INFORMATIONS

Étudiant boursier: OUI NON

Pièces à fournir

- Fiche Parcours scolaire universitaire et professionnel dûment complétée
- 1 chèque pour frais de dossier d'inscription de 40 € à l'ordre du Trésor Public
- 1 enveloppe timbrée et libellée à votre adresse postale
- Photocopie lisible de la carte d'identité ou du passeport
- 1 photographie d'identité réglementaire (pas de support papier), indiquer vos nom et prénom au dos
- 1 certificat de scolarité pour l'année en cours (2019-2020)
- Photocopie du Baccalauréat et des diplômes de l'enseignement supérieur le cas échéant
- Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense
- Attestation du TCF – Test de Connaissance du Français, niveau B2 obligatoire – pour les étudiants étrangers (site Internet : www.ciep.fr) NB: Les documents libellés en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction authentifiée.

Date:

Signature du candidat:

> suite au verso

Pour l'entretien, veuillez à apporter un dossier de travaux personnels en format papier (exemple: dossier artistique avec reproduction de vos travaux plastiques, photographies, vidéos, dossier personnel décrivant votre expérience et vos formations etc.)

Année universitaire 2020-2021

NOM, prénom :

Années	Intitulé des études suivies et/ou emplois	Établissement d'enseignement et/ou employeur avec adresse	Diplômes en cours et/ou emploi(s) occupé(s)*	Semestres validés ou diplômes obtenus*

* Fournir les pièces justificatives concernant les diplômes et/ou les emplois (copies des bulletins de notes du premier semestre de l'année 2019-2020, du certificat de scolarité, et/ou des contrats de travail... et toutes pièces justificatives des activités scolaires et/ou professionnelles du candidat pour les années antérieures).

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. Aucun commentaire sur leur prestation ne pourra être délivré aux candidats non admis à l'issue du concours. Le jury peut également admettre le candidat dans une année inférieure à celle demandée. La publication de chacun des résultats se fera par affichage à l'Esba à l'issue des épreuves et sur le site internet de l'école : esba-nimes.fr. Il appartient au candidat d'en prendre connaissance.

Voyages et échanges durant la scolarité antérieure

--